



Procès-verbal du COSP/COPIL
Visioconférence ZOOM le mardi 9 mars 2021
Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, O. VERNIER, P. TÜRK, T. MARTEU, S. BRICCA, A. MILLET-DEVALLE, C. PINA, M. GUERRINI, L. ANTONINI COCHIN, P. LUPPI, F. GHELFI, M. MEZAGUER, H. GOUDINEAU, G-C GIORGINI, M. BASSI, P. REIS, M. OUAKNINE, L. PINEAU, L. BARGEL, F. BELLONE, N. TOURNOIS, G. GOIRAN, B. THERACHE

Avaient donné procuration : A. GAZANO, C. VALLAR, Y. STRICKLER, M. TELLER, K. DEHARBE, R. CHABBERT, C. COURTIN

Etaient absents non représentés : A. TANCREDI, M-O. DIEMER, G. MASSE, A. SARAJJIAN, L. CORRADI, Y. BRAHMI, J. DEBACKER

Etaient présents à titre consultatif : S. MACCAGNAN, Directrice des études, M. ORTOLANI, Professeur en Histoire du droit et des institutions, S. SAADI, Responsable Service du personnel, N. CARLES, Responsable service scolarité, E. DUCHEZ, chargée de communication, S. NAIZOT, responsable bureau Relations internationales, J. COLLEONI, responsable adjointe BU, V. DEBUIGNE, responsable Bureau Master2, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Début de séance à 9h00

Prise de parole du Doyen

1) Information de l'équipe décanale

- La prochaine réunion COSP/COPIL aura lieu le mardi 20 avril à 9h
- Nous accueillons la nouvelle Directrice de l'Ecole Doctorale, la Professeure Flora BELLONE.
- L'organisation des méthodes d'enseignements (hybridation/distanciel) resteront inchangées pour ces trois dernières semaines de cours.
- La Présidence souhaite comme au premier semestre et dans le respect des règles sanitaires, organiser les examens des matières à TD en présentiel et des matières sans TD en distanciel. Cet aménagement permet également un respect de la crédibilité des examens et une équité entre les étudiants.
- Conformément aux explications données par la Professeure MOUIAL, la dixième séance de TD sera neutralisée afin de maintenir la séance de révision et éviter les difficultés d'emplois du temps des enseignants et étudiants.
- L'Université débloque la somme d'1 200 000 € pour le financement d'équipements pédagogiques dont une partie pour le campus Trotabas qui présentera plusieurs dossiers. Cette somme servira, par exemple, à l'aménagement en captation vidéo de nombreuses salles de cours afin de favoriser l'hybridation des enseignements.
- L'EUR va également bénéficier de la somme de 100 000 € au titre de l'IDEX, trois projets sont en cours de réflexion :

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

- Rénovation complète (sauf mobilier) de l'Amphithéâtre 201
- Modification de l'acoustique de l'amphithéâtre Bonnacarrère.
- Equipement numérique de la salle 14 de la Villa Passiflores

Prise de parole de l'actuelle Directrice du Département de Droit et Science Politique, Sophie BRICCA

Une élection pour la nomination d'un nouveau Directeur du Département de Droit et science politique va prochainement avoir lieu. Le règlement intérieur du Département est en attente de finalisation. Afin de présenter ces deux démarches, une AG aura lieu le 06/04/21 en visioconférence.

Prise de parole du Doyen

A la demande de plusieurs collègues, deux sujets pourront être abordés par la suite : d'une part, la mise en place de principes communs applicables à l'encadrement des équipes de TD ; d'autre part, la question du cumul des cours dans une même matière, par un même enseignant.

2) Point sur les relations socio-économiques au sein de l'EUR

Prise de parole du Vice-Doyen aux relations socio-économiques, Thierry MARTEU

- Après un état des lieux de la volumétrie des contrats de professionnalisation et d'apprentissage par mention, nous observons un doublement des contrats entre l'année universitaire 2018/2019 et 2019/2020. Le contexte sanitaire et économique en 2020 a probablement freiné la dynamique en cours. Nous anticipons une baisse substantielle du nombre de contrats. Néanmoins, au titre de l'année universitaire 2020/2021, nous relevons un maintien des effectifs étudiants en alternance. Nous passons de 91 à 88 étudiants. Les mentions Droit des affaires, Droit public et ALED portent l'essentiel des effectifs. La mention Droit privé est actuellement en retrait. Nous allons travailler avec les Directeurs de formation concernés afin de dynamiser l'alternance au sein de la mention Droit privé.
- L'ouverture de nouvelles formations à l'apprentissage est un objectif majeur de l'équipe décanale. Deux projets d'ouverture sont en cours de montage/d'évaluation en étroite collaboration avec notre partenaire le CFA EPURE.
- Un très gros travail de mise à jour du site internet de la Faculté a été réalisé par Emmanuelle DUCHEZ, Sabrina SILVI et Vanessa DEBUIGNE afin d'améliorer la visibilité de notre offre de formations (alternance). Toutes les informations utiles aux entreprises/partenaires sont désormais en ligne, y compris un simulateur de coût.
- La gouvernance d'UCA envisage de mettre en place un intéressement spécifique des Directeurs de formation (pour les parcours ouverts à l'alternance). Rien de concret à ce stade. Nous attendons les premières réunions de travail en septembre 2021.
- En 2020, l'équipe décanale a souhaité mobiliser l'ensemble des Directeurs de formation en vue de réaliser les visites en entreprise (obligatoires dans le cadre des conventions de professionnalisation /d'apprentissage). Le paiement des heures de visite réalisées en 2020 s'est heurté à une difficulté administrative. Cette difficulté vient d'être levée. Le paiement des heures devrait intervenir au mois d'avril 2021.
- Le forfait « visite en entreprise » avait été fixé à 3HTD par visite. Ce forfait avait été déterminé sur la base d'une visite impliquant un déplacement du Directeur de formation (présentiel). Le développement des visites « virtuelles » (dérogatoire en raison du contexte

sanitaire) implique un réexamen du forfait. Ce réexamen sera évoqué lors d'une prochaine réunion impliquant l'ensemble des directeurs de formation.

- Les statuts de notre EUR prévoient l'organisation d'un Comité de suivi permettant d'assurer un lien entre l'EUR et le monde socio-économique. Ce Comité de suivi aura lieu au cours du mois d'avril prochain.

3) Modification de la maquette du Master Administration et liquidation des entreprises en difficulté.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la modification de la maquette du Master Administration et liquidation des entreprises en difficultés.

4) Modification de la maquette du Master Droit des entreprises en difficulté, mutualisé avec le MASTER ALED

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la modification de la maquette du Master 2 Droit des entreprises en difficultés.

5) Modification de la maquette du M2 Droit de l'immobilier et de l'urbanisme

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la modification de la maquette du Master 2 Droit de l'immobilier et de l'urbanisme.

6) Nouvelle maquette du Master2 Droit et contentieux publics approfondis pour un passage à l'apprentissage

*Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la nouvelle maquette du Master2 Droit et contentieux publics approfondis **pour un passage à l'apprentissage.***

7) Projet d'ouverture en apprentissage du M2 Droit bancaire

- Ce master est reconnu par le milieu bancaire. Il fonctionne déjà en rythme alterné avec des contrats de professionnalisation. Les banques sont en constante demande, d'où le souhait d'ouvrir cette formation en apprentissage.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité le projet d'ouverture en apprentissage du Master2 Droit bancaire.

8) Ressources documentaires dématérialisées

Prise de parole de la responsable adjointe de la BU Droit, Jocelyne COLLEONI

- Les 8 bibliothèques universitaires disposent d'un budget d'1 000 000 € dont 80% destinés à la documentation électronique.
- Les statistiques de consultation sur ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS sont très basses et la documentation n'est pas assez renouvelée ce qui nous a mené à un désabonnement à cette base de données.
- Nous avons reçu une demande très forte pour l'acquisition de la base Euro Presse (acquise depuis janvier 2021)
- Nous réalisons également des achats d'ouvrages en version numérique sur la plateforme CAIRN au lieu de souscrire à des abonnements souvent plus chers en définitif.

Prise de parole d'Olivier VERNIER

- Les enseignants-chercheurs souhaiteraient des réunions de la commission documentation plus régulières afin d'avoir une meilleure visibilité sur les achats et échanger sur leurs besoins.

9) Point sur la recherche au sein de l'EUR, Professeur Mathias LATINA

- Le premier conseil de la recherche, composé de l'ensemble des directeurs des laboratoires rattachés à l'EUR, s'est réuni.
- Notre ligne budgétaire est de 10000 €/an (crédits autrefois dévolus à l'IFR)
- Les projets en cours sont maintenus pour la rentrée : un colloque transdisciplinaire, le colloque des doctorants... Nous nous interrogeons cependant sur le maintien de « La nuit du Droit ».
- Le financement des colloques pluridisciplinaire est maintenu mais nous tenons à préciser ses règles. Les projets de laboratoires doivent bien être co-construits, c'est en effet un encouragement à la recherche transdisciplinaire.
A ce sujet, un premier projet structurant dirigé par Caroline LEQUESNE-ROTH se met en place. Il s'agit d'un observatoire éthique du digital avec un groupe de travail sur nos pratiques en termes de traitement de la donnée des étudiants, et de rapport au digital.
- Le deuxième projet en cours est la création d'une revue dématérialisée. L'idée est de créer un espace d'édition, cela permettra une publication de nos actes de colloque et de donner accès à la jeune doctrine, aux espaces de publication. Cette revue en ligne s'appuiera sur le modèle d'EPI-Revel. Il est également possible de publier les comptes rendus de thèse qui apparaîtront dans une rubrique dédiée.

10) Point sur la Clinique du Droit

Prise de parole du Doyen

- Le travail de du Professeur Fabrice SIIRIAINEN avance bien et nous l'en remercions. Le Barreau de Grasse a signé la convention à partir du modèle du Conseil national des barreaux. Un rendez-vous est prévu au Tribunal Administratif pour travailler sur une convention. F. SIIRIAINEN travaille également sur deux avenants avec les TJ de Grasse et Nice. Nous avons cependant un refus du Barreau de Nice, un rendez-vous est prévu pour en savoir plus.

Nous incitons les Directeurs de formation de Master2, à inclure les activités cliniques dans leur maquette.

11) Question diverses

- Nous sommes l'une des rares Faculté à exiger une double moyenne en Licence. Elle représente un gage de qualité de nos diplômes. Nous allons donc rédiger une attestation qui sera mise en ligne et téléchargeable afin que les étudiantes et les étudiants puissent l'inclure à leur dossier et démontrer ainsi le degré d'exigence de notre Licence.
- Dans un même ordre d'idées, nous allons faire apparaître sur les relevés de notes, les matières à TD passées en présentiel, afin de prouver que cette année s'est réalisée dans des conditions rigoureuses.

La séance est levée à 11h30

Doyen Xavier LATOUR

